

COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE  
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

**RAPPORTEUR : Monsieur NICOLLE**

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 02 juin 2020 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**J'ai signé les décisions et contrats suivants:**

1.	Une convention signée entre la ville et IDIOMECHANIC THEATRE pour une mise à disposition de l'Auditorium
2.	Un contrat de maintenance signée entre la ville et la société Archimed
3.	Une décision n° 2020-005 relative à une convention d'occupation précaire du cimetière communal
4.	Une décision n° 2020-006 relative à une convention d'occupation précaire du logement situé au, 11 rue de l'avenir
5.	Une décision n° 2020-007 relative à une convention d'occupation précaire du logement situé au, 5 rue Marcel Sembat
6.	Une décision n° 2020-008 relative à une convention d'occupation précaire du logement situé au, 20 rue Robert Schuman
7.	Une décision n° 2020-007 relative à une convention d'occupation précaire du logement situé au, 18 rue du 14 juillet